



**Approuvé**



**Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement  
de l'école des Cœurs-Vaillants, tenue le mardi 24 septembre 2024, à 19h00, dans la  
salle du personnel de l'école.**

**Personnes présentes lors de cette assemblée :**

Mylène Renaud, représentante des parents  
Maëva Piron, représentante des parents  
Aurélien Raffalli, représentant des parents  
Simon Melançon, représentant au Comité des parents  
Marloes Poiesz, représentante des parents  
Anabel Bujold, représentante du personnel enseignant  
Marie-Claude Landry, représentante du personnel enseignant  
Myriam Martin, représentante du service de garde  
Marie-Michèle Parent, représentante de soutien  
Maude Collin-Lefebvre, représentante des professionnels  
Louise Roberge-Lemieux, directrice  
Emmanuelle Goyette, directrice adjointe  
Andréanne Bergeron, secrétaire

**Autres personnes présentes**

Annabelle Yemelle, parent substitut  
Khaoula Benabderrahman, parent substitut

## **Bloc ouverture**

### **1. Ouverture de la séance**

Madame Louise Roberge-Lemieux souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et annonce l'ouverture de la séance à 19h03. Elle préside la séance jusqu'à l'élection de la présidence du Conseil d'établissement au point 8 de l'ordre du jour.

### **2. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée**

Madame Louise Roberge-Lemieux informe l'assemblée qu'il y a quorum.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

Madame Louise Roberge-Lemieux présente les points à l'ordre du jour.

## **PROPOSITION PRINCIPALE**

### **Résolution CE-25/24-01**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Anabel Bujold et appuyé par monsieur Simon Mélançon et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter l'ordre du jour suivant :

#### **BLOC OUVERTURE**

1. *Ouverture de la séance et mot de bienvenue / présentation des membres*
2. *Vérification du quorum*
3. *Adoption de l'ordre du jour*
4. *Adoption du procès-verbal de la séance virtuelle du 27 août 2024*
5. *Formation obligatoire des membres et Dépôt des règles de régie interne du C.É. de l'école des Cœurs-Vaillants*
6. *Invités spéciaux*
7. *Période de questions du public*

#### **BLOC DÉCISION ET CONSULTATION**

8. *Élection des officiers du Conseil d'établissement (art.56-58-60)*
9. *Élection des représentants de la communauté (s'il y a lieu) (art.42)*
10. *Dénonciation d'intérêts s'il y a lieu (art. 70)*
11. *Adoption du calendrier des séances (art.67)*
12. *Objet symbolique*
13. *Sorties et Activités éducatives*
14. *EnfantsFormidables*

#### **BLOC INFORMATION**

15. *Intervention du président ou de la présidente*
16. *Informations de la directrice : vie scolaire, activités parascolaires, etc.*
17. *Rapport du représentant du comité de parents*
18. *Questions des membres et des membres substitués*
19. *Date de la prochaine séance*
20. *Levée de la séance*

#### **4. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 août 2024**

##### **PROPOSITION PRINCIPALE**

###### **Résolution CE-25/24-02**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marloes Poiesz et appuyé par madame Maëva Piron et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le procès-verbal du 27 août 2024 tel que modifié.

Le procès-verbal du 27 août 2024 est **ADOPTÉ** à l'unanimité.

Madame Louise Roberge-Lemieux fait quelques suivis au procès-verbal. Le pique-nique du 19 n'a finalement pas eu lieu. Une fête familiale permettant aux familles de se réunir a été planifiée dans la même période. Elle fait un retour sur l'assemblée générale des parents et l'assemblée générale de la Fondation des Enfants Découvreurs. Une belle participation des parents est soulevée. Les résultats du sondage de satisfaction seront présentés à la prochaine séance. Les travaux pour le corridor vélo-cité se poursuivent sur le Boulevard Neilson. Une sensibilisation auprès des usagers aura lieu au cours du mois prochain.

#### **5. Formation obligatoire des membres et Dépôt des règles de régie interne du C.É. de l'école des Cœurs-Vaillants**

Madame Louise Roberge-Lemieux présente un résumé des différents rôles et les fonctions du Conseil d'établissement. Les membres du conseil d'établissement devront participer à une formation obligatoire disponible en ligne. Elle présente également le document portant sur les règles de régie interne, préalablement transmis par courriel avec l'avis de convocation.

Une pige permet de déterminer l'ordre des substituts: 1. Kaoula Benabderrahman, 2. Annabelle Yemele et 3. Jamila Zayani.

##### **PROPOSITION PRINCIPALE**

###### **Résolution CE-25/24-03**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Claude Landry et appuyé par monsieur Simon Mélançon et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter les règles de régie interne du Conseil d'établissement.

Les règles de régie interne sont **ADOPTÉES** à l'unanimité.

#### **6. Invités spéciaux**

Aucun invité.

#### **7. Période de questions du public**

Aucune question.

#### **Bloc consultation décision**

## **8. Élection des officiers du Conseil d'établissement (art. 56-58-60)**

Madame Louise Roberge-Lemieux fait la lecture des règles d'élection.

### **PROPOSITION PRINCIPALE**

#### **Résolution CE-25/24-04**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Maëva Piron et appuyé par madame Mylène Renaud et **RÉSOLU UNANIMEMENT** que les règles régissant le déroulement des élections des parents membres du conseil d'établissement soient les suivantes :

1. *Le président ou la présidente d'élection reçoit toutes les propositions ou tous les intérêts, à tour de rôle, pour chacun des postes en procédant un poste à la fois.*
2. *Après réception de toutes les mises en candidature, la période de mise en candidature est close sur proposition à cet effet adoptée à la majorité des voix des membres présents et ayant droit de vote.*
3. *Le président ou la présidente d'élection demande à chaque candidat(e), dans l'ordre inverse de réception des mises en candidature, s'il ou si elle accepte d'être mis(e) en candidature.*
4. *S'il n'y a qu'un seul candidat, la personne proposée est élue au poste concerné.*
5. *S'il y a plus d'un candidat, un vote est tenu au scrutin secret. Chaque candidat(e) peut alors faire valoir sa candidature en s'exprimant pour un maximum de deux minutes.*
6. *Pour être élu à un poste, un candidat doit recevoir le plus grand nombre de voix des membres présents et ayant droit de vote.*
7. *En cas d'égalité parmi les candidats ayant obtenu le plus de votes, le vote est repris. Si plus d'un tour de scrutin est nécessaire, le candidat ayant reçu le moins de voix est éliminé à chaque tour jusqu'à ce que l'un des candidats reçoive le plus de voix des membres présents et ayant droit de vote.*
8. *Le président ou la présidente d'élection donne, pour chaque tour de scrutin, le résultat des votes pour chaque candidat.*
9. *Le président ou la présidente d'élection n'a pas droit à un vote prépondérant, sauf si la Loi sur l'instruction publique lui en donne un.*
10. *Dès l'élection du président ou de la présidente au Conseil d'établissement, ce dernier ou cette dernière prend le siège du président et il ou elle préside la séance.*
11. *Emmanuelle Goyette et Andréanne Bergeron agissent comme scrutateurs pour le scrutin secret.*
12. *Après l'élection, les scrutateurs détruisent les bulletins de vote.*

Les règles d'élection sont **ADOPTÉES** à l'unanimité.

Madame Louise Roberge-Lemieux se propose comme présidente d'élection.

Madame Louise Roberge-Lemieux agira comme présidente d'élection.

Madame Emmanuelle Goyette et Andréanne Bergeron agiront comme scrutatrices pour les élections.

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

##### **Résolution CE-25/24-05**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marloes Poiesz et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de président(e) du conseil d'établissement.

L'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de président(e) du conseil d'établissement est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Madame Mylène Renaud propose madame Marloes Poiesz comme présidente du conseil d'établissement. Madame Maëva Piron propose monsieur Simon Mélançon comme président.

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

##### **Résolution CE-25/24-06**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marloes Poiesz et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder à la fermeture de la période de mises en candidature pour le poste de président(e) du conseil d'établissement

La clôture de la période de mise en candidature pour le poste de président(e) est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Monsieur Simon Mélançon refuse. Madame Marloes Poiesz accepte.

Madame Marloes Poiesz est élue par acclamation au poste de présidente du conseil d'établissement.

#### Élection du vice-président

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

##### **Résolution CE-25/24-07**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marloes Poiesz **RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président(e) du conseil d'établissement.

L'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président(e) du conseil d'établissement est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Madame Maëva Piron propose Simon Mélançon. Madame Mylène Renaud propose Maëva Piron comme vice-présidente du conseil d'établissement.

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

##### **Résolution CE-25/24-08**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Simon Melançon et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder à la fermeture de la période de mises en candidature pour le poste de vice-président(e) du conseil d'établissement

La clôture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président(e) est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Madame Maëva Piron accepte. Monsieur Simon Mélançon accepte.

Les deux personnes candidates se présentent et un vote a lieu.

Monsieur Simon Mélançon est élu à majorité.

##### Élection du trésorier(ère)

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

##### **Résolution CE-25/24-09**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Simon Mélançon et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder à l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de trésorier(ère) du conseil d'établissement.

L'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de trésorier(ère) du conseil d'établissement est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Madame Maëva Piron propose madame Louise Roberge-Lemieux pour le poste à la trésorerie.

#### **PROPOSITION PRINCIPALE**

##### **Résolution CE-25/24-10**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Maëva Piron et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de procéder à la fermeture de la période de mises en candidature pour le poste de trésorier(ère) du conseil d'établissement.

La clôture de la période de mise en candidature pour le poste de trésorier(ère) est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

Madame Louise Roberge-Lemieux est élue par acclamation au poste de trésorier(ère) du conseil d'établissement.

## **9. Élection des représentants de la communauté (s'il y a lieu) (art. 42)**

Il n'y a pas de candidature pour le moment.

## **10. Dénonciation d'intérêts s'il y a lieu (art. 70) et renseignements personnels**

Madame Louise Roberge-Lemieux invite les membres à remplir une déclaration de dénonciation de conflit d'intérêts si un conflit d'intérêt pourrait subvenir dans le cadre de leurs fonctions.

## **11. Adoption du calendrier des séances (art. 67)**

Les dates suivantes sont proposées :

- Mardi 24 septembre 2024
- Mardi 5 novembre 2024
- Mardi 17 décembre 2024
- Mardi 14 janvier 2025
- Mardi 18 février 2025 (au besoin)
- Mardi 25 mars 2025
- Mardi 20 mai 2025
- Mardi 17 juin 2025
- Mardi 26 août 2025 (en virtuel)

Madame Marie-Claude Landry demande si les rencontres peuvent avoir lieu le mercredi au lieu du mardi soir. Certains membres évoquent qu'ils ont des empêchements le mercredi.

Madame Mylène Renaud demande pour quelle raison il y a l'ajout d'une rencontre "au besoin". Madame Roberge-Lemieux précise que le calendrier doit minimalement proposer 5 rencontres et que le calendrier en propose 9. Il est donc possible que la rencontre en février ne soit pas nécessaire selon les échanges portant sur la grille-matières.

### **PROPOSITION PRINCIPALE**

#### **Résolution CE-25/24-11**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Simon Mélançon et appuyé par Aurélien Raffalli et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'adopter le calendrier des séances du Conseil d'établissement de l'école des Cœurs-Vaillants pour l'année 2024-2025.

## 12. Objet symbolique

Madame Louise Roberge-Lemieux présente l'idée d'avoir un objet symbolique lors des séances. L'objet proposé est une chaise d'élève sur lequel on retrouve un sac à dos. L'objectif est de se rappeler que le Conseil doit prendre les décisions en pensant à tous les élèves de notre école. Elle invite les membres à apporter des objets ou autres au fil des séances cette année afin de remplir le sac à dos permettant de représenter les élèves de Cœurs-Vaillants. Les commentaires face à cette initiative sont positifs.

## 13. Sorties et Activités éducatives

Madame Louise Roberge-Lemieux présente les sorties du préscolaire à la 6<sup>e</sup> année.

Madame Myriam Martin demande pourquoi seulement le 3<sup>e</sup> cycle a mis la troupe Qw4rtz alors que la prestation est offerte à toute l'école. Il s'agit sûrement d'une erreur. Une vérification sera faite.

Madame Mylène Renaud demande si le conseil doit seulement approuver les sorties extérieures de l'école. Dans un souci de transparence, toutes les sorties et activités payantes rattachées aux différentes mesures font l'objet d'une approbation.

### PROPOSITION PRINCIPALE

#### **Résolution CE-25/24-12**

**IL EST PROPOSÉ** par Mylène Renaud et appuyé par madame Anabel Bujold et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'autoriser l'ensemble des sorties et activités éducatives de l'année 2024-2025.

Madame Louise Roberge-Lemieux demande également si le conseil est en accord avec les sorties à l'extérieur de l'école permettant de marcher dans le quartier à proximité de l'école (parc, boisé Neilson, etc.).

### PROPOSITION PRINCIPALE

#### **Résolution CE-25/24-13**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Maëva Piron et appuyé par madame Marie-Claude Landry et **RÉSOLU UNANIMEMENT** d'autoriser les sorties à l'extérieur du terrain de l'école.

## 14. Enfants FORTSmidables

Madame Louise Roberge-Lemieux annonce la bonne nouvelle avec l'arrivée d'un nouveau partenaire. En effet, la fondation Enfants FORTSmidables accorde un montant de 15 000\$ pour permettre aux enfants de vivre des activités culinaires.

### **Bloc information**

## 15. Intervention du président ou de la présidente

Madame Marloes Poiesz remercie les membres pour son élection et souligne l'arrivée des nouveaux membres du conseil. Elle se réjouit de l'intérêt porté envers notre école via leur



implication au conseil. Elle poursuit en partageant son expérience lors de la prise des photos de groupes vécue à l'extérieur au cours de la journée.

#### **16. Informations de la directrice : vie scolaire, activités parascolaires, etc.**

Madame Marie-Claude et madame Anabel Bujold partagent leur vécu de la rentrée scolaire. Monsieur Simon Mélançon demande comment le thème a été choisi. Un comité de la rentrée est formé pour trouver une thématique. Ces membres du personnel se réunissent pendant l'été pour y réfléchir. De cette tempête d'idées émerge une thématique rassembleuse. Il y aura une rencontre pour les parents de première et de deuxième année pour discuter des devoirs, des leçons et de l'accompagnement à la lecture.

Madame Louise Roberge-Lemieux souligne la participation des éducatrices du service de garde à la rencontre de parents. C'était une nouveauté pour permettre aux parents de rencontrer les éducateurs et éducatrices. Elle partage des informations sur la journée de la déclaration de la clientèle, les achats de matériel pour la cour d'école, la liste des activités parascolaires et la reprise du Club des petits déjeuners.

#### **17. Rapport du représentant du Conseil au Comité de parents**

Il n'y a pas eu de rencontre depuis la dernière séance du conseil d'établissement. Il a été partagé que la participation du public au C.É. est plus grande dans d'autres écoles lorsque des séances sont offertes en ligne. Selon les règles de régie interne, les séances se tiennent en présentiel. Il est aussi partagé que c'est plus facilitant pour les échanges de tenir les rencontres en présentiel.

#### **18. Questions des membres et des membres substitués**

Il est demandé d'ajouter un point sur l'appréciation de l'assemblée générale des parents au prochain conseil d'établissement afin de présenter les résultats du sondage. Il est également suggéré de modifier les règles d'élections lors de la prochaine assemblée générale annuelle des parents pour ne pas nommer le nombre de votes reçu pour chaque candidat. Cela éviterait de créer de possible malaise.

Madame Marloes Poiesz demande s'il y aura de l'aide aux devoirs en parascolaire. Madame Louise Roberge-Lemieux répond en parlant du plan de rattrapage de l'année dernière et mentionne l'existence de ressources bénévoles pour des élèves en particulier en collaboration avec les parents. Il est possible que ce service soit offert à l'autre session.

Monsieur Raffalli partage son expérience personnelle sur ce service lorsqu'il était élève et madame Myriam Martin partage ce qui est vécu par ses enfants au secondaire.

Il est demandé si certains parents offrent l'aide aux devoirs. Il est répondu que les ressources sont souvent des personnes qualifiées qui agissent en tant que bénévoles. Le service de garde offre également une période de temps pour faire des devoirs. Madame Anabel Bujold partage son expérience avec les élèves de 1<sup>ère</sup> année.

#### **19. Date de la prochaine séance**

La prochaine rencontre aura lieu le 5 novembre à 19h au salon du personnel.

## 20. Levée de la séance

La séance est levée à 20h49.

### PROPOSITION PRINCIPALE

#### **Résolution CE-25/24-14**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Anabel Bujold et appuyé par monsieur Simon Mélançon et **RÉSOLU UNANIMEMENT** de lever la séance.

---

Marloes Poiesz  
Présidente

Louise Roberge-Lemieux  
Directrice

#### **Index des résolutions**

---

<b>Résolutions</b>	<b>Date</b>	<b>Sujet</b>
CE-25/24-01	2024-09-26	Adoption de l'ordre du jour
CE-25/24-02	2024-09-26	Adoption du procès-verbal du 27 août
CE-25/24-03	2024-09-26	Adoption des règles de régie interne
CE-25/24-04	2024-09-26	Adoption des règles d'élection
CE-25/24-05	2024-09-26	Adoption de l'ouverture de la mise en candidature pour le poste de président(e).
CE-25/24-06	2024-09-26	Adoption de la fermeture de la mise en candidature pour le poste de président(e).
CE-25/24-07	2024-09-26	Adoption de l'ouverture de la mise en candidature pour le poste de vice- président(e).
CE-25/24-08	2024-09-26	Adoption de la fermeture de la mise en candidature pour le poste de vice-président(e).
CE-25/24-09	2024-09-26	Adoption de l'ouverture de la mise en candidature pour le poste de trésorier(ère).
CE-25/24-10	2024-09-26	Adoption de la fermeture de la mise en candidature pour le poste de trésorier(ère).
CE-25/24-11	2024-09-26	Adoption du calendrier des rencontres du Conseil

---

d'établissement de l'École des Cœurs-Vaillants  
pour l'année 2024-2025.

CE-25/24-12	2024-09-26	Adoption de l'offre de sorties éducatives 2024-2025.
CE-25/24-13	2024-09-26	Autorisation des sorties à l'extérieur du terrain de l'école
CE-25/24-14	2024-09-26	Levée de la séance